

*Questions orales*

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député sait certainement que j'étais en Alberta hier et que je m'y suis entretenu avec l'avocat conseil de la municipalité; ce dernier m'a communiqué un nouveau mémoire dans lequel la ville fait part de ses besoins et de la façon dont elle envisage de les satisfaire. On m'a prié de communiquer avec le ministre provincial, qui est chargé de ce programme, ainsi que l'ancien ministre des transports de l'Alberta, lequel est, sauf erreur, le président du service des ressources de la province. Ce dernier a déjà communiqué avec moi par téléphone et j'espère pouvoir le rappeler aujourd'hui. Je signale en passant que nous n'avons pas conclu avec l'Alberta d'entente du genre de celles que nous avons avec la Saskatchewan et le Manitoba.

**M. le Président:** Le député de Kamloops-Shuswap voudrait poser une question qui sera brève.

\* \* \*

### LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

LA DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE DE MODERNISER UNE FONDERIE À TRAIL (C.-B.)

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre chargé du programme de développement industriel et régional, je vais m'adresser au ministre d'État (Finances). Le député qui représente Trail, en Colombie-Britannique, m'a dit que la Cominco Corporation avait fait une demande de subventions dans le cadre du Programme de développement industriel et régional, non seulement pour devenir le plus grand et le plus sophistiqué de tous les exportateurs du monde dans ce domaine, mais aussi pour pouvoir exporter la technologie qu'elle mettra au point.

Monsieur le Président, on se demande pourquoi autant d'argent a été dépensé pour remettre à flot tant d'entreprises dans le centre du Canada. Le ministre accepterait-il d'intervenir pour que la Cominco soit traitée sur le même pied que les autres entreprises afin d'obtenir si possible les subventions qui lui permettraient de se moderniser?

**L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, j'ignore en quoi consiste au juste le projet dont a fait état le député. Mais je ne demande pas mieux de voir de quoi il retourne exactement. Je suis persuadé qu'on accordera au projet en question toute l'attention voulue. Mais j'en reparlerai certes au député.

\* \* \*

### LES PETITES ENTREPRISES

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDIEN

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme. En 1981, l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui était alors ministre

des Finances, a annoncé à grand bruit un Fonds de développement indien de 345 millions de dollars. Comme ce programme relève maintenant du ministre, peut-il nous dire combien il y a eu de dollars de prêtés dans le cadre de ce programme?

**L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, un conseil a été créé à l'automne de l'an dernier pour mettre au point les critères . . .

**M. McDermid:** Deux ans après l'annonce de la création.

**M. Smith:** Ce conseil a été créé deux mois environ après ma nomination. Je ne pense pas qu'on puisse me faire de reproches à cet égard. Ce conseil a été créé pour mettre au point les critères. Ces critères ont été annoncés il y a environ cinq ou six semaines. En fait, le conseil se réunit à Winnipeg cette semaine et je compte que les premiers projets vont être annoncés très bientôt.

**M. le Président:** Le député d'Elgin, en vitesse.

\* \* \*

### L'EMPLOI

LE PROGRAMME ACCÈS-CARRIÈRE

**M. John Wise (Elgin):** Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle vient compléter celle qu'a posée mon collègue, le député de Saint-Jean-Est, au cours de la période des questions et elle porte sur les répercussions des taux d'intérêt élevés sur l'emploi, surtout dans le cas des jeunes de 15 à 24 ans.

Nous savons que quelque 300 millions de dollars ont été affectés au programme Accès-carrière. Il s'agit, sans aucun doute, d'un excellent programme. Mais étant donné que notre pays compte déjà quelque 500,000 jeunes chômeurs en plus des 400,000 étudiants en chômage et que 300 millions de dollars sont affectés au programme Accès-carrière, le ministre croit-il en toute honnêteté qu'il permettra de réduire énormément le chômage chez les jeunes? Peut-il nous dire combien d'emplois, au juste, il compte créer grâce à ce programme de 300 millions de dollars?

● (1500)

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je n'ai pas compris la première partie de la question, et je m'en excuse auprès du député. Je crois cependant que le programme Accès-carrière donnera d'excellents résultats en offrant des débouchés et des emplois à long terme. Le principal handicap des jeunes lorsqu'ils entrent pour la première fois sur le marché du travail, c'est leur manque d'expérience. Même si beaucoup d'emplois créés en vertu du programme Accès-carrière seront peut-être à court terme—je crois que la majorité d'entre eux seront à long terme—cependant, même s'ils sont à court terme, ils donneront aux jeunes l'expérience voulue pour leur permettre de décrocher de meilleurs emplois par la suite.